



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Décembre 2010

Rapport d'activités 2010

de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Rédacteur en chef : Christophe SOULLEZ

En 2010, conformément aux recommandations du Conseil d'orientation et dans la ligne des décisions adoptées au Conseil d'administration de l'INHESJ, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a poursuivi ses travaux liés à l'étude des phénomènes criminels.

Au-delà de la publication du bilan annuel, des bulletins mensuels et du rapport annuel, l'ONDRP s'est attaché à développer des études portant sur l'exploitation des résultats de l'enquête de victimation 2010.

D'autres études de ce type, sur l'opinion des victimes face aux suites réservées à leurs plaintes ou sur la victimation des personnes âgées ont débuté en 2010 et devraient aboutir à des publications en 2011. De même, la réflexion engagée en 2010 sur de nouveaux indicateurs d'élucidation sera poursuivie et fera l'objet d'une étude notamment sur la déclinaison du rapport entre les faits constatés et les faits élucidés par département.

L'année 2010 aura également été marquée par le développement des interventions de l'ONDRP dans différents colloques et formations et son engagement au sein du groupe d'experts de la commission européenne sur l'harmonisation des statistiques criminelles en Europe et dans celui d'Eurostat sur la mise en place d'une enquête européenne de victimation.

De nombreuses études, initiées en 2010 et portant sur certains phénomènes criminels comme les homicides ou les vols à main armée contre des personnes morales, devraient être publiées en 2011.

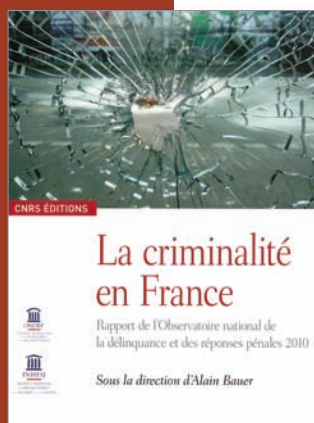
L'année 2010 aura été pour l'ONDRP une année de changement puisque, conformément au décret n°2009-1321 en date du 28 octobre 2009 portant création de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) son champ de compétence a été élargi aux réponses pénales et à l'évaluation de l'activité des services de police et des unités de gendarmerie. Le rapport annuel de novembre 2010 consacre cet élargissement avec, notamment, l'ajout de contributions du ministère de la Justice et des Libertés. Dès que l'ONDRP aura vu ses effectifs renforcés par l'arrivée de personnels issus du ministère de la Justice, il pourra se consacrer, en étroite collaboration avec les services du ministère, à la réalisation de nouvelles études et à la mise en place de nouveaux indicateurs sur les réponses pénales.

L'année 2010 aura également permis le renforcement des liens entre l'ONDRP et le département sécurité de l'INHESJ à travers la publication d'une étude importante commune sur la garde à vue ou la publication d'articles des chargés d'étude de ce département au sein du rapport annuel 2010. Le développement du partenariat avec l'Observatoire français des drogues et de la toxicomanie (OFDT) sera également un axe de travail en 2011.

André-Michel VENTRE
Directeur
de l'Institut national des hautes études de la sécurité
et de la justice

Alain BAUER
Professeur de criminologie au CNAM,
Président du conseil d'orientation
de l'Observatoire national de la délinquance
et des réponses pénales

LA PUBLICATION DU 6^e RAPPORT ANNUEL



Le rapport annuel sur l'état de la criminalité en France a été publié le 23 novembre 2010 aux éditions du CNRS. Sixième rapport annuel de l'Observatoire, il s'agit du premier publié sous le sigle de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Ce rapport élargit donc tout naturellement son champ d'étude aux « **Réponses pénales** » réservées aux procédures et donne une place importante aux contributions sur ce sujet. Différents services du Ministère de la Justice et des Libertés ainsi que Pierre-Victor Tournier, Directeur de recherche au CNRS ou Vincent Lesclous, Directeur adjoint de l'INHESJ, ont produit des articles fournissant un aperçu de l'activité judiciaire pénale, de la filière statistique pénale et des caractéristiques de la politique et population carcérale.

Outre ce dossier, le rapport inclut un recueil de 16 articles portant sur « **Les stupéfiants** » rédigés par les chargés d'études de l'ONDRP, l'OEDT, l'OFDT, l'OCRTIS, la DGGN, la préfecture de Police, la DACG, la DAP et le département sécurité de l'INHESJ.

Les premiers résultats de l'**enquête de victimation 2010** sont présentés en comparaison avec ceux des trois enquêtes annuelles précédentes. Après un rappel méthodologique, trois chapitres sont consacrés à la victimation et un au sentiment d'insécurité ressenti. Sont ainsi analysés les atteintes aux biens des ménages et les vols personnels, les atteintes personnelles hors vols et hors ménages atteignant les personnes âgées de 14 ans et plus et les violences physiques intra-ménage ou sexuelles déclarées par les personnes âgées de 18 à 75 ans.

Le dossier portant sur les « **Crimes et délits** » reprend la thématique de la « **Garde à vue** », étudiée en cours d'année dans le cadre d'un Focus et d'un Repères, abordée d'un point de vu statistique et sociologique. Les fiches traditionnelles sur « **Les atteintes déclarées par différentes professions** » ou les « **Fiches thématiques** » ont été mises à jour et enrichies pour certaines. « **La géographie criminelle de la France** » et les « **Regards sur l'étranger** » complètent ce panorama de la criminalité.

LES ÉTUDES PUBLIÉES

L'ONDRP a publié en 2010 huit nouvelles études qui s'appuient sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie nationales ou les résultats issus de l'enquête de victimation 2010 :

- **Repères n°11** « Les mineurs et les majeurs mis en cause en 2009 », (Mars 2010)
- **Grand Angle n°21** « Phénomènes de délinquance enregistrés à l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle en 2008 », (Juin 2010)
- **Focus n°4** « La garde à vue en France », (Juillet 2010)
- **Repères n°12** « Nombre de personnes mises en cause et de mesures de garde à vue pour crimes et délits non routiers au premier semestre 2010 », (Septembre 2010)
- **Repères n°13** « Les mineurs mises en cause pour crimes et délits non routiers en 2009 », (Septembre 2010)
- **Grand Angle n°22** « Les caractéristiques des cambriolages de la résidence principale décrites par les ménages victimes », (Octobre 2010)
- **Grand Angle n°23** « Les phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie des personnes de 14 ans et plus », (Novembre 2010)
- **Repères n°14** « Les auteurs d'actes de violences physiques ou sexuelles déclarés par les personnes de 18 à 75 ans en 2008 et 2009 d'après les résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité », (Décembre 2010)

Une autre étude (Grand angle 24), portant sur l'analyse géolocalisée des atteintes volontaires à l'intégrité physique commises sur la voie publique à Paris en 2008, est en cours de validation par le Conseil d'orientation en décembre et sera publiée en janvier 2011.

LES ÉTUDES EN COURS

Plusieurs études statistiques portant sur une analyse qualitative de certains phénomènes criminels sont en cours et devraient être publiées en 2011 :

- **Les caractéristiques des homicides enregistrés par la police et la gendarmerie nationales**

En 2009/2010, les échanges entre l'ONDRP et la Direction Centrale de la Police Judiciaire et la Direction de la Gendarmerie Nationale ont permis de mettre en place une étude qualitative sur les homicides et tentatives d'homicides enregistrés. Les données s'y rapportant ont été extraites de la base de données opérationnelle sur les crimes et délits enregistrés par la police (Système de traitement des infractions constatées – Base nationale ; STIC-BN) et la gendarmerie (Système judiciaire de documentation et d'exploitation ; JUDEX) pour l'année 2009. A partir de cet échantillon, l'objectif de l'étude est de déterminer la nature des faits considérés et le profil des victimes et des personnes mises en cause.

- **L'opinion des victimes face aux suites réservées à leurs plaintes**

Les questionnaires de l'enquête « Cadre de vie et sécurité », enquête annuelle de victimation que l'INSEE et l'ONDRP mène en partenariat depuis 2007, comporte une partie consacrée aux suites des victimations. On y trouve notamment des questions factuelles et des questions d'opinion sur les suites policières et judiciaires des atteintes subies. En cumulant les résultats des trois premières enquêtes « Cadre de vie et sécurité », on dispose d'échantillons de victimes de taille suffisante pour analyser les réponses à ces questions

- **Analyse spatiale et temporelle de la délinquance enregistrée sur les territoires du Grand Paris**

Cette étude vise à analyser la géographie et la temporalité des faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique et de ses quatre catégories commis en 2010 et géolocalisés sur le territoire du Grand Paris (départements 75, 92, 93, 94) à partir des données DSPAP et DPJ75. Il s'agira en outre de mesurer les écarts statistiques concernant les faits de crimes et délits commis à Paris mais déclarés dans l'un quelconque des trois départements de la petite couronne et les faits déclarés à Paris mais commis dans les territoires de la petite couronne. Cette analyse comportera un zoom sur la localisation des faits de violences entre conjoints et notamment le phénomène des répétitions à la même adresse. Cette étude comportera un volet complémentaire portant sur un comparatif des méthodologies employées et des résultats obtenus pour des études identiques menées à New York (États-Unis) et Montréal (Canada) qui sont des agglomérations de taille comparable avec celle du Grand Paris.

- **Une nouvelle approche de l'élucidation : le taux attendu**

Lorsqu'on calcul pour chaque département et chaque indicateur de l'ONDRP pris dans sa forme adapté à la mesure de la fréquence d'élucidation (voir « Grand Angle 16 »), le rapport entre faits élucidés et faits constatés, on observe de fortes disparités. Afin de rechercher d'éventuelles causes structurelles de ces disparités, on utilise un type de comparaison inspirée de travaux de l'éducation nationale : il s'agit de calculer une valeur de référence qui dépend des caractéristiques propres de chaque département. Le premier rapport « élucidés / constatés » dit « attendu » qu'on peut ainsi faire intervenir tient compte de la nature des faits constatés : on cherche à savoir dans quelle mesure les disparités de fréquence d'élucidation peuvent dépendre de la structure départementale des faits constatés. Un second taux attendu pourrait tenir compte à la fois de la nature des faits constatés et du nombre d'agents disponibles pour les élucider. Dans le cadre de la mise en place du futur traitement LRPN (version 3) une réflexion pourrait être engagée sur la nécessité de distinguer les mis en cause identifiés, ceux interpellés et ceux qui ont fait l'objet d'un renvoi devant le parquet.

- La délinquance enregistrée dans les transports en commun

Afin de compléter les deux premières études sur la délinquance dans les transports en commun (Grand Angle n°15 : « Phénomènes de délinquance dans les transports ferrés d'Île-de-France » et Grand Angle n°19 : « 5,4 % des atteintes déclarées par les 14 ans et plus ont lieu dans les transports en commun »), le conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales avait proposé de réaliser, en collaboration avec la Direction centrale de la police aux frontières et l'Observatoire national de la délinquance dans les transports, une étude sur la délinquance enregistrée dans les transports en commun. Cette étude devrait être débutée en 2011.

- Les vols à main armée contre les personnes morales

Du fait de l'augmentation en 2008 et 2009 des vols à main armée, et particulièrement contre les établissements commerciaux, l'ONDRP souhaite approfondir la connaissance de ce phénomène. L'objectif de cette étude est d'enrichir les informations quantitatives extraites de l'état 4001 à partir d'informations qualitatives. Le champ de l'étude concernerait les vols à main armée contre les personnes morales (établissements bancaires, commerces, transports de fonds). Cela nécessiterait une analyse particulière sur le type de victimes des faits de vols à main armée, notamment de ceux enregistrés à l'index 19 de la nomenclature de l'état 4001 (« autres vols à main armée »), personnes physiques ou personnes morales. La collecte de données sur les caractéristiques concernant les personnes mises en cause (l'âge, le sexe) ainsi que des informations sur les modes opératoires (type d'arme utilisée, distinction entre armes réelles et factices...) seront notamment accessibles par l'intermédiaire de l'Office Central de la Lutte contre le Crime Organisé (OCLCO). Cet apport devrait permettre d'enrichir l'étude de ce phénomène. L'étude portera sur plus de 1 200 procédures enregistrées sur l'ensemble de l'année 2009.

- Les chiffres de la contrefaçon

La contrefaçon représente 10 % du commerce mondial et touche quasiment tous les secteurs d'activité de biens matériels et immatériels et met parfois en jeu la santé et la sécurité publique. Les enjeux économiques sont importants ; elle pousse des PME innovantes au dépôt de bilan, elle dévalorise les marques notoires, et, en plus d'entretenir l'économie clandestine et de financer des réseaux criminels, elle expose le consommateur à des risques dont il n'est pas conscient. L'ONDRP se propose de réaliser une étude statistique en mêlant les données des pouvoirs publics (DACG, DGDDI, DGCCRF, INPI, IRPI, DNLF, DGGN, DGPN...) et celles des partenaires privés (Comité Colbert, UNIFAB, LEEM...) afin de réaliser un véritable état des lieux de la contrefaçon en France.

- Les violences lors des manifestations sportives

À partir des données issues du casier judiciaire national, du fichier national des interdictions de stade (décisions judiciaires ou administratives), des condamnations prononcées par les tribunaux (peines principales prononcées calculées sur les condamnations à infraction unique, quantum, amendes, mesures de substitution, dispenses de peine, mesures et sanctions éducatives), des données de la DGGN et de la DGPN, il est proposé d'étudier depuis 2000 les caractéristiques des infractions de violences liées aux manifestations sportives ainsi que les réponses pénales apportées par l'autorité judiciaire

- Etude de l'évolution de la nomenclature de l'Etat 4001

L'Etat 4001 est l'outil d'enregistrement des crimes et délits par les services de police et les unités de gendarmerie. C'est un outil de travail incontournable pour de nombreux services qui s'appuient sur les données collectées pour effectuer des analyses et études à visées opérationnelles ou statistiques.

A partir du constat d'absence d'enregistrements sous format dématérialisé des Etats 4001 renseignés de 1973 à 1994, l'ONDRP s'est intéressé à l'histoire de cet outil, à ses mutations révélatrices de faits sociétaux, d'évolutions législatives, doctrinales ou politiques..., toutes étant intimement liées les unes aux autres.

L'objectif de l'étude en cours est d'analyser l'évolution l'Etat 4001 depuis 1973 à nos jours. Comment en est-on arrivé aux 107 index que l'on connaît actuellement et qui apparaissent en 1995 ? L'analyse des statistiques de police judiciaire depuis 1973 jusqu'à 2009 permet-elle d'identifier des continuités et des ruptures dans la méthodologie ? Quels types d'infractions peuvent faire l'objet d'une comparaison sur le long terme ? Quelles sont les ruptures de l'appareil statistique liées à des modifications législatives ou méthodologiques ? Etc.

- Une année de violences sexuelles enregistrées au tribunal de Grande Instance de Paris

A partir des procédures d'agressions sexuelles transmises au Parquet de Paris, des éléments sur les victimes, sur les mis en cause et sur le contexte général du passage à l'acte ont été collectés par l'ONDRP. Ils feront l'objet d'une analyse au cours de l'année 2011.

- Analyse des signalements d'usagers dans la main-courante informatisée de Sarcelles et de Saint-Denis

L'objectif de cette étude est de comprendre le parcours des déclarants ainsi que la nature de leurs déclarations au sein de deux circonscriptions de sécurité publique test. Pour ce faire, une extraction des données statistiques dans la base de données locale de la MCI sera effectuée par une saisie des caractéristiques sur les événements déclarés et sur leurs protagonistes. Ces déclarations pouvant être suivies d'une plainte, il s'agira de déterminer si ces faits ont également été enregistrés dans le STIC et l'état 4001.

L'ENQUÊTE DE VICTIMATION EN MILIEU SCOLAIRE

Le conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance a préconisé en novembre 2007 « la réalisation d'une enquête nationale régulière de victimation en milieu scolaire » et a chargé de ce projet le ministère de l'Education nationale et Eric Debarbieux. En 2008 et 2009, un comité de pilotage s'est réuni régulièrement. Le projet qui s'est dessiné lors de ces réunions est une enquête auprès des élèves et des personnels, enseignants et non enseignants, des collèges publics. Un premier questionnaire a été élaboré. Il a fait l'objet d'une phase de test, dans l'académie de Lille, au premier semestre 2009.

L'enquête se présente sous la forme d'un questionnaire anonyme qui recense les événements dont les personnes interrogées ont pu être victimes au cours du passé récent (début de l'année scolaire). Elle aura lieu pour la première fois au niveau national au printemps 2011 auprès d'un échantillon de 300 collèges publics. Dans chacun d'eux, 60 élèves seront désignés aléatoirement pour répondre au questionnaire « élève » qui se présentera sous la forme d'un questionnaire papier. Par construction, l'enquête aura une représentativité au niveau national. Cela signifie qu'aucun résultat ne pourra en être extrait à un niveau local, à l'échelle des académies et a fortiori des établissements. Les seules analyses pertinentes porteraient sur les types d'établissements, définis selon leur taille ou leurs zones d'implantation (rural / urbain par exemple).

L'enquête de victimation auprès des collégiens, comme celle auprès des personnels, a reçu un avis d'opportunité favorable lors de la formation « Éducation et formation » du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Elle sera réalisée en mars/avril 2011.

LES TRAVAUX EUROPÉENS

La commission européenne a adopté depuis novembre 2004 un plan d'action, redéfini en 2009, visant à développer une stratégie commune permettant de mesurer la criminalité et la justice pénale dans les 27 pays membres de l'Union. Le suivi des plans d'action est assuré d'une part par **le groupe de travail « Statistics on crime and criminal justice »** qui agit sous la responsabilité d'Eurostat et d'autre part par un **groupe d'experts** géré par la **Direction « Affaires Intérieures »** (DG-HF).

L'ONDRP été désigné en avril 2008, aux côtés du ministère de la Justice, comme point de contact national auprès de la direction générale « Affaires Intérieures » de la Commission européenne dans le cadre de ces travaux sur la collecte, l'analyse et l'harmonisation des statistiques criminelles au sein de l'Union européenne.

A ce titre il participe à deux comités (*Task Force*) émanant du groupe de travail « **Statistics on crime and criminal justice** » géré par Eurostat, en binôme/alternance avec l'INSEE. Ces comités ont pour rôle de fournir des éléments de décision au groupe de travail.

Le **premier** comité de travail porte sur la création d'une enquête européenne de victimation dont il a été chargé d'étudier les modalités de mise en place. En juin 2007, il a proposé que des enquêtes pilotes soit menées dans 16 Etats de l'Union entre 2008 et 2010 et a élaboré à cet effet une méthodologie et un questionnaire test. Le coût de ces enquêtes a été pris en charge à 95% par la Commission européenne. Leur évaluation a été confiée à une équipe de consultants internationaux parmi lesquels figuraient les universités de Tilburg et Lausanne. Suite à ces réunions, les Etats membres ont été consultés par écrit sur leurs desideratas quant aux modalités de réalisation. En 2010 le comité de travail s'est réuni les **29 et 30 avril et 21 et 22 juin 2010**. Les positions communes arrêtées lors de ces dernières réunions ont été soumises aux directeurs des statistiques sociales qui se sont réunis en septembre. La première enquête européenne de victimation devrait ainsi voir le jour au premier semestre 2013. Un budget prévisionnel de 12M° d'euros sera dégagé pour sa réalisation.

Le **second** comité de travail porte sur l'harmonisation et l'accès aux données statistiques des crimes et délits (« *crime data availability* »). Le groupe s'est réuni le **18 et 19 février 2010**. La thématique abordée lors de cette réunion est celle des données relatives au blanchiment d'argent (« *Money-laundering* ») qui avaient fait l'objet d'un projet lors de la précédente réunion. Il s'agissait de faire le point sur l'avancement de la seconde collecte de statistiques sur le blanchiment qui porte sur l'année 2008. Le sous-groupe d'experts de la DG-HF sur le blanchiment a défini une liste de 23 indicateurs répartis en 3 catégories. Il a établi un ou plusieurs points de contact dans chaque pays et leur a demandé de fournir les données selon des règles bien précises (« *guidelines* »). La Task Force a fait un bilan de la collecte et a recommandé une révision des règles de collecte. Parmi les 23 indicateurs, 10 ont été retenus pour faire l'objet d'une publication une fois la collecte complète. Le groupe de travail devait se prononcer sur le principe de la publication des données, sachant qu'Eurostat le propose sous la forme d'un « *working paper* » qui semble être une forme moins visible qu'un « *Statistics in focus* ». Le représentant de la DG-HF qui s'occupe des questions de blanchiment est Mickaël Roudaut qui, lorsqu'il était aux douanes, avait travaillé avec l'ONDRP. Il a plaidé pour la publication des indicateurs dans l'état de ce qui est disponible (« *in the state we have it* ») car il est temps de rendre accessible des données sur cette thématique dont il est question depuis 2006 dans le plan d'action.

Le groupe d'experts de la DG-HF est quant à lui consacré aux besoins de l'action politique en matière de données sur la délinquance et la justice pénale (« Expert Group on Policy Needs for Data on Crime and Criminal Justice »). Il existe cinq sous-groupes thématiques qui lui sont rattachés : leurs dénominations en langue anglaise sont les suivantes : « Money Laundering » (blanchiment), « Trafficking of Human Beings » (traite des êtres humains), « Criminal justice and Juvenile Justice » (Justice pénale et Justice des mineurs), « Police Cooperation » (coopération entre les polices) and « Planning ». **L'ONDRP est membre du dernier groupe.**

CARTOCRIME



En avril 2009, l'ONDRP a mis en ligne une application géo-statistique web permettant de requêter en direct sur une base de données conservant les statistiques de l'état 4001 depuis 1996 jusqu'à la mise à jour la plus récente. Ce portail web, nommé CartoCrime.Net, est accessible au grand public pour la représentation des faits constatés et le téléchargement des tables. Il a fait l'objet d'une évolution importante en décembre 2009 afin d'intégrer les dernières technologies flex qui permettent une plus grande fluidité et confort lors de la consultation. En outre, les possibilités de calculs automatisés ont été étendues aux sous-catégories et regroupements personnalisés des index des quatre indicateurs. Enfin, l'internaute pourra utiliser plusieurs formules de calculs de variations dont la variation sur 12 mois glissants qui est utilisée par l'ONDRP ou encore opérer directement sur une sélection personnelle d'index. **Le site a été reconfiguré au cours de l'année 2010 afin d'améliorer la convivialité et les possibilités de recherche dans le respect de la charte graphique des services du Premier ministre.** Il doit être mis en ligne en début d'année 2011.

LES CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES

Les personnels de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ont publié des articles dans différentes revues :

- Repenser l'éthique de la sécurité face aux menaces criminelles, Alain Bauer et Christophe Soullez, *Ethique et Stratégie*, Mai 2010
- Victimation et criminalité en 2009, Christophe Soullez, *L'année stratégique*, juin 2010
- 10 years of the Crime Victimization Survey in Catalonia, European Experiences, Christophe Soullez, Actes du colloque d'octobre 2009, Barcelone (publication en novembre 2010)
- Panorama de la contrefaçon dans le Monde, Andy Hyans, *Les cahiers de la sécurité*, INHESJ, janvier 2011
- La sécurité urbaine dans les grandes agglomérations françaises, Alain Bauer et Christophe Soullez, *Revue Papers*, Région métropolitaine de Barcelone, publiée depuis 1991 par l'Institut d'Études Régionales et Métropolitaines de Barcelone (publication en février 2011)

LA PUBLICATION MENSUELLE DES FAITS CONSTATÉS

Depuis février 2006, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a la charge de la publication mensuelle des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie. Durant toute l'année 2010, l'ONDRP a publié le bulletin mensuel des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie.

En mai 2010, suite à la circulaire du ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 17 février 2010, le bulletin mensuel s'est élargi à de nouvelles données. Il comprend désormais, en plus des contraventions dressées par la gendarmerie nationale, des signalements d'usagers enregistrés dans la main courante informatisée et des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie, des statistiques sur les affrontements entre bandes et **les actes de discrimination faisant l'objet d'un recensement national assuré par la sous-direction de l'information générale (SDIG) de la direction centrale de la sécurité publique**, certains délits routiers ainsi que les signalements à la plate-forme PHAROS de l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)

LE BILAN ANNUEL DE LA DÉLINQUANCE ENREGISTRÉE

En janvier 2010, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a publié le quatrième bilan annuel portant sur les faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie en 2009.

Il s'agit, dès le 15 janvier, d'établir l'évolution annuelle du nombre de faits constatés pour les trois indicateurs de l'ONDRP qui figurent dans le bulletin mensuel (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique et escroqueries et infractions économiques et financières). Les variations annuelles sont déclinées à l'échelle régionale et départementale (départements ultra-marins compris).

Comme dans son bulletin mensuel, l'ONDRP a diffusé dans le « bilan 2009 » des statistiques sur d'autres types de faits portés à la connaissance des forces de l'ordre : contraventions enregistrées par la gendarmerie nationale, signalements des usagers enregistrés dans la main courante de la police nationale, etc.

Comme en 2009 et pour la deuxième année, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a publié un recueil sur les crimes et délits enregistrés par département qui a fait l'objet d'une diffusion CDROM.

L'ENQUETE DE VICTIMATION 2010

La collecte de l'enquête de l'INSEE-INHESJ/ONDRP « Cadre de vie et sécurité » 2010 a eu lieu entre janvier et mars. Il s'agit de la quatrième enquête du dispositif d'enquêtes annuelles de victimation mis en place par l'ONDRP et l'INSEE à la demande du conseil d'orientation de l'ONDRP. Elle consiste à interroger un échantillon de ménages et de personnes, tiré au sort selon la méthodologie INSEE, sur les

atteintes dont ils ont pu avoir été victimes au cours du passé récent. Les résultats obtenus donnent lieu à une étude en évolution des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010. Il faut préciser que le caractère annuel des enquêtes permet désormais de disposer de plusieurs points de comparaison dans le temps, variable en fonction des atteintes : pour certaines, on peut étudier les variations sur les quatre enquêtes annuelles pour d'autres non en raison de la reformulation d'un certain nombre de questions à partir des enseignements tirés de l'enquête 2006.

Les échantillons interrogés étaient en 2010 composés de 16 518 ménages qui ont répondu à des questions de victimation sur les atteintes à leurs biens (vols ou destructions ou dégradations), 16 518 personnes de 14 ans et plus qui ont répondu à des questions de victimation sur les vols et d'autres atteintes personnelles (violences physiques hors ménage, menaces ou injures) et à deux questions sur le sentiment d'insécurité, et 13 036 personnes de 18 à 75 ans qui ont répondu à des questions sur les violences physiques intra-ménage ou sexuelles.

Outre le dossier publié dans le rapport annuel 2010, les études publiées dans les Grand Angle n°22 et 23 sont également issues de l'analyse des données collectées.



LA COMMUNICATION DES TRAVAUX DE L'ONDRP

La publicité des études est assurée par une politique de **diffusion dématérialisée** rapide et large à un ensemble de destinataires institutionnels (Assemblée nationale, Sénat, Préfets, DDSP, groupements de gendarmerie) et à une centaine de journalistes figurant dans les fichiers de l'ONDRP au moyen d'un message dans lequel figure un lien pour télécharger la nouvelle publication mise gratuitement en ligne sur le site de l'INHESJ/ONDRP.

L'édition des publications se limite depuis l'année 2009 au seul Rapport Annuel qui est remis aux journalistes lors de la conférence de presse et adressé à un certain nombre de personnalités. Le rapport est en vente auprès des éditions du CNRS est n'est donc pas téléchargeable dans son intégralité sur le site de l'INHESJ, contrairement aux autres publications, et ce jusqu'au mois de mai de l'année n+1. Le Rapport annuel est également disponible en format CD-Rom en vue de limiter les coûts d'envois.

Au niveau national, la **visibilité** de l'Observatoire est due en grande partie à la diffusion de ses publications et à l'écho qu'en font les médias. En 2010 deux conférences de presse ont été organisées pour :

- la présentation du **bilan annuel** (janvier 2010) conjointement avec le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'Immigration
- la présentation du 6^e **rapport annuel** (novembre 2010).

Ces deux moments forts de l'année donnent lieu à une couverture presse et médiatique très importante. Ainsi durant la semaine qui a suivi la présentation du dernier rapport annuel, l'argus de la presse a recensé plus de 100 articles émanant de médias nationaux et agences de presse, 122 articles émanant de médias régionaux sans

	Emission	Date	Heure
France 2	Journal	19-nov	13 h
France 2	Journal	19-nov	20 h
TF1	Journal	19-nov	20 h
RMC	Bourdin	23-nov	matin
RMC	Bourdin	23-nov	midi
France info		23-nov	13 h
Europe 1	La grande édition	23-nov	13 h
France 3 IDF	Journal	23-nov	12h
BFM TV		23-nov	
TF1	Journal	23-nov	20h
France 2	Journal	23-nov	20h
France 3	Journal	23-nov	19/20
LCI		22-nov	Soir
RTL	La matinale	23-nov	8h30
France 2	Mots croisés	22-nov	23 h

compter la presse spécialisée et les blogs et médias alternatifs. Christophe Soullez, Cyril Rizk et Alain Bauer ont été de surcroît largement sollicités pour répondre à des interviews et participer à des plateaux TV ou des

Les thématiques qui ont particulièrement retenu l'attention sont : l'accroissement de façon récurrente des violences des filles mineures, les violences intrafamiliales, les infractions liées aux stupéfiants et le sentiment d'insécurité en général. Certaines thématiques reviennent sur le devant de la scène en fonction de l'actualité par exemple les vols à main armée ou les cambriolages.



L'ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Dans le cadre des délégations étrangères reçues à l'INHESJ, et de la diffusion des travaux de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, celui-ci a notamment participé à des échanges avec :

- Délégation du ministère de l'Intérieur chinois (janvier 2010)
- Délégation Ukrainienne (janvier 2010)
- Délégation russe (juillet 2010)
- Délégation du ministère de l'Intérieur chinois (novembre 2010)
- Délégation de la sûreté du Québec (novembre 2010)
- Délégation d'officiers de police libanais (décembre 2010)



LES FORMATIONS

L'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales est intervenu à plusieurs reprises dans différentes formations en vue de sensibiliser les acteurs, professionnels ou étudiants, aux statistiques de la criminalité et aux évolutions des différents phénomènes criminels :

- École des officiers de la gendarmerie nationale
- École Nationale Supérieure de Police
- École Nationale de la Magistrature (formation initiale et continue)
- École nationale d'application des cadres territoriaux
- Université Paris II
- Université Paris VIII
- Université Paris V
- IPAG de Clermont Ferrand
- École de Criminologie Appliquée

L'ONDRP est intervenu à l'occasion d'un stage de formation continue des cadres de la protection judiciaire de la jeunesse sur la prévention de la délinquance des mineurs (29 mars 2010).

L'ONDRP a contribué à la première formation des préfets prenant leur premier poste territorial organisée par l'INHESJ. Il a notamment pris en charge l'atelier sur les statistiques de la criminalité (29 septembre 2010).

L'ONDRP intervient à raison de deux semaines par an, réparties sur l'année, dans le cadre de la formation des enquêteurs de l'INSEE chargés de réaliser l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». En 2010, Cyril RIZK, responsable des statistiques, a notamment été chargé de la formation des enquêteurs de l'INSEE à la Réunion où, pour la première fois, l'enquête va être réalisée en 2011.

L'ONDRP a également accueilli deux stagiaires, dans le cadres de conventions universitaires d'une durée de 3 mois.

LES 3^e RENCONTRES INTERNATIONALES SUR LES OBSERVATOIRES DE LA CRIMINALITÉ

La 3^e Rencontre Internationale sur les Observatoire de la Criminalité a été organisée conjointement par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), l'Observatoire national de la délinquance dans les transports (ONDT) et le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC). Elle a rassemblé à Montréal du 27 au 29 octobre 2010 à l'hôtel Omni Mont-Royal environ 130 participants issus de 23 pays.

Ces rencontres à visées opérationnelles ont été précédées par deux journées gratuites de préconférence consacrées aux statistiques appliquées à la l'analyse de la criminalité et à l'information géographique, réservées au 40 premiers inscrits.

En présence d'Alain Bauer (président du COR), de Paula Miraglia (directrice générale du CIPC), Danielle Saint Amant (adjointe parlementaire du ministre de la Sécurité publique et députée de Trois-Rivières), Claude Trudel (responsable des dossiers de sécurité publique de la ville de Montréal) et Gérard Rolland (directeur de l'ONDT) l'ouverture des journées a été l'occasion de souligner l'importance de l'observation de la criminalité sous un angle statistique et la nécessité d'obtenir une comparabilité de celles-ci à l'échelle internationale.



LES INTERVENTIONS & AUDITIONS EXTERIEURES

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a également été sollicité pour intervenir, en France ou à l'étranger, dans différentes formations, colloques ou séminaires ou être auditionné dans le cadre des travaux du Parlement :

- Séminaire International sur les violences conjugales, *La mesure des violences conjugales en France*, Ministère de l'Intérieur Espagnol, Madrid, 6/8 février 2010
- Audition parlementaire par Edouard Courtial, Député, Mission sur les risques liés au Vieillessement, février 2010
- Rencontres territoriales (CNFPT, ACSE, CIPD), *L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales*, 9 février 2010
- Echanges et formation avec l'Institut de recherche criminelle du ministère de l'Intérieur Ukrainien (mission DCSP), Kiev, 8/12 février 2010
- Maison de la Légion d'Honneur, *Les statistiques de la criminalité*, Saint-Denis, 10 mai 2010
- 12^e Colloque de l'Association Internationale des Criminologues de Langue Française (AILCF), *L'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité »*, Fribourg, 12/14 mai 2010
- Assises de la recherche stratégique, CSFRS, Paris, 24 juin 2010
- Labo des Idées, Explorons des idées neuves, *Evaluer la délinquance : quantitatif et qualitatif doivent aller de pair*, Paris, 29 septembre 2010
- Assemblée générale de l'Union des Maires de la Seine-et-Marne, *L'état de la criminalité*, Melun, 8 octobre 2010
- 3^e conférence sur l'Observation de la criminalité, Montréal, 27/29 Octobre 2010
- Audition parlementaire par Jacques-Alain Bénisti, Député, Mission sur la prévention de la délinquance, 30 octobre 2010
- Audition par le Médiateur de la République sur la maltraitance financière des personnes âgées, 3 décembre 2010